



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des affaires
financières**

Comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé

Relevé de décisions

de la séance du

30 JUIN 2026

La **présidence** du comité consultatif a été exercée successivement par :
Madame Marine CAMIADE, directrice des affaires financières
Monsieur Lionel LEYCURAS, sous-directeur de l'enseignement privé à la direction des affaires financières

Le comité consultatif a désigné comme **secrétaire adjoint de séance** :
Monsieur Hervé BÉTARD, membre représentant du SPELC

Au titre de la FEP-CFDT :

Mesdames Carole BERLEMONT (titulaire)
Valérie GINET (titulaire)
Jessica BERTRAND (titulaire)
Monsieur Alexis GUITTON (expert)

Au titre du SPELC :

Monsieur Hervé BÉTARD (titulaire)
Madame Annick RAGE (suppléante siégeant en qualité de titulaire)

Au titre du SNEC & SNEPL-CFTC :

Madame Anne CABARET (titulaire)

Au titre de la CGT- enseignement privé :

Madame Marie GODLEWSKI (suppléante)

Étaient connectés en visioconférence :

Au titre de la FEP-CFDT :

Monsieur Sébastien PILLIAS (suppléant)

Au titre du SPELC :

Mesdames Stéphanie SCHNELL (titulaire)
Sophie MURA (suppléante)

Au titre du SNEC & SNEPL-CFTC :

Mesdames Delphine BOUCHOUX (titulaire)
Véronique COTRELLE (suppléante siégeant en qualité de titulaire)
Monsieur Pascal PATRIER (suppléant)

Au titre de la CGT- enseignement privé :

Madame Pascale PICOL (titulaire)

Madame CAMIADE constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 15h30.

I. Déclarations liminaires

II. Approbation des projets de relevé de décisions des séances du CCMMEP des 18 et 20 mai 2026 :

Les projets de relevé de décisions sont approuvés à l'unanimité des dix membres présents (3 CFDT, 3 SPELC, 3 CFTC, 1 CGT)

III. Pour avis :

- **Projet de loi de transposition de la directive (UE) 2023/970 du 10 mai 2023 relative à la transparence des rémunérations**

L'administration a présenté un amendement. Cet amendement a fait l'objet d'un avis favorable des dix membres présents : 10 pour (3 CFDT, 3 CFTC, 3 SPELC, 1 CGT).

Les représentants des personnels de la Fep-CFDT ont déposé un 1^{er} amendement sur l'article 9. Cet amendement a fait l'objet d'un avis favorable des dix membres présents : 9 pour (2 CFDT, 3 CFTC, 3 SPELC, 1 CGT) et 1 abstention (1 CFDT). L'amendement n'a pas été retenu par l'administration.

Les représentants des personnels de la Fep-CFDT ont déposé un 2^{ème} amendement sur l'article 16. Cet amendement a fait l'objet d'un avis favorable des dix membres présents : 9 pour (2 CFDT, 3 CFTC, 3 SPELC, 1 CGT) et 1 abstention (1 CFDT). L'amendement n'a pas été retenu par l'administration.

Le projet de texte amendé avec l'amendement de l'administration a fait l'objet de l'avis suivant des dix membres présents : 3 contre (2 CFDT ; 1 CGT) et 7 abstentions (1 CFDT, 3 CFTC, 3 SPELC).

- **Projet d'arrêté relatif à la reconnaissance des compétences numériques des métiers de l'enseignement et de l'éducation**

Lors de l'examen du projet de texte, les représentants des personnels n'ont présenté aucun amendement.

Le projet de texte a fait l'objet d'un avis favorable des dix membres présents : 9 pour (3 CFDT, 3 CFTC, 3 SPELC), 1 abstention (1 CGT).

IV. Pour information :

- **Fiches relatives à la prévention et à la lutte contre les violences sexistes ou sexuelles au sein des établissements d'enseignement privés du 1er et du 2nd degrés.** Ce point a été reporté à une réunion ultérieure.
- **Point d'information sur l'organisation des élections professionnelles 2026.** Ce point a été présenté pour information et a fait l'objet de débat.

La séance est levée à 17h35.

La présidente

La secrétaire

Le secrétaire adjoint

Marine CAMIADE

*Lorène-Fara
ANDRIANARIJAONA*

Hervé BÉTARD